

Les présents principes et objectifs sont ceux tels que définis dans le dossier de validation de 2001, repris dans les comités de pilotage de 2002, 2003 et 2004

Apport du PEP à la pertinence du territoire

Apporter à l'expérience portée par le SIVOM une pertinence et une double ambition en la situant d'une part, dans l'équilibre territoriale Terre Mer Ville Forêt à l'échelle de la relation avec l'aire urbaine de la communauté d'agglomération toulonnaise (cartes 1 et 6) d'autre part en lui apportant l'intégration à un réseau européen des huit aires littorales d'un programme d'échanges et de coopération du programme Culture 2000 (cf carte 4), notamment la lagune de Venise, référent en terme de recommandation européenne de GIZC et l'orientation des actions du PEP vers une réciprocité entre arc latin et rives sud méditerranéennes (cf carte 5)

L'originalité de sa vision et de sa qualification du territoire :

Celle de considérer le *paysage habité* sans dissocier les ressources naturelles et matérielles des ressources humaines disponibles,

Celle de considérer les territoires maritime et terrestre dans une même continuité,

Celle de relier l'agglomération de TPM et le massif des Maures dans leur complémentarité organique, historique et géographique;

Celle de prendre en compte le territoire dans ses dimensions contemporaines, soit de la géométrie variable et de la multiplication des échelles, celles des nouvelles temporalités, mobilités et virtualités, enfin considérer un territoire où les liens sont à privilégier autant que les lieux.

Apport scientifique (étude exploratoire paysage de l'entre terre et mer dans son épaisseur continentale et marine)

« Traiter de l'interface terre et mer devient un enjeu nouveau et prioritaire de l'aménagement du territoire aujourd'hui et c'est tant mieux. Cette reconquête ouvre la voie d'un vécu plus riche au potentiel inexploré Les répercussions peuvent être immenses du point de vue de la culture et du tourisme, des sciences et des techniques ainsi que du développement économique et du progrès social. Dans cet enjeu de nous rendre habitants, touristes, migrants, mieux itinérants dans des nouveaux chemins, en passant librement, mentalement et physiquement d'un milieu à l'autre, il y a l'enjeu du mieux vivre à être redevenus un peu plus...amphibiens. »

Présentation de la démarche du PEP et de l'association porteuse "Mémoire à lire, territoire à l'écoute"

- le Pôle d'Economie du Patrimoine (PEP) intitulé « Paysage de l'entre terre et mer en littoral varois » développe sur un vaste territoire¹ validé au niveau national par la DATAR depuis 2001 une démarche originale d'aménagement du territoire qui met en perspective ce grand espace littoral dans toute son épaisseur continentale et marine, à partir de ses

¹ Voir cartes de positionnement territorial

potentialités patrimoniales, entre nature et culture. Présidé par un élu de la Région PACA, ses actions pilotes sur ce territoire laboratoire s'inscrivent naturellement dans une dimension régionale de la problématique du développement équilibré du littoral, et par là même dans la politique euroméditerranéenne² poursuivie par l'institution. de l'entre terre et mer. Le programme Culture 2000 " Patrimoine industriel entre terre et mer, pour un réseau européen d'écomusées" dont MALTAE est chef de file a inscrit ce secteur littoral varois dans un réseau très large de sites laboratoires majeurs pour la GIZC (Lagune de Venise, Delta du Danube...) et confère au territoire littoral varois un positionnement européen privilégié pour répondre au souci de mutualisation et de reproductibilité des expérimentations de la directive européenne, tel que précisé dans le cahier des charges.

- L'association Mémoire à Lire, Territoire à l'Ecoute (MALTAE) inscrit son action de valorisation du patrimoine pour une culture du territoire partagée dans un espace plus vaste que celui du seul Massif des Maures, avec un souci majeur, celui des relations transversales qui unissent le feston littoral et le Massif des Maures aux rades d'Hyères et de Toulon, par les îles et presqu'îles interposées et par le sillon permien, jusqu'à la communauté d'agglomération toulonnaise. Cette structure interdisciplinaire, qui a mené une étude exploratoire sur la thématique terre/mer en partenariat avec l'Agence Régionale pour l'Environnement (ARPE) et la Direction Régionale de l'Environnement (DIREN PACA), imprimera au projet sa double compétence histoire et prospective³ en partenariat avec les Universités⁴ et à travers un Groupement d'intérêt scientifique euroméditerranéen⁵.

L'association Mémoire à Lire, Territoire à l'Ecoute (MALTAE) partagera l'ingénierie du projet avec le SIVoM du Littoral des Maures et aura le rôle de Chef de Projet Elle interviendra dès l'amont de la programmation des actions, en tant qu' équipe-projet: "diagnostic/évaluation/prospective et stratégies⁶", et proposera une architecture spécifique des outils nécessaires à la gouvernance pour l'expérimentation. Elle assumera l'animation du ou des comités de pilotage ou comités consultatifs destinés à déployer la concertation générale qui présidera au principe d'expérimentation, du local au global.

chiffres clés

Le "territoire de pédagogie" sur lequel MALTAE explore depuis 1998 le paysage de l'entre terre et mer concerne une quarantaine des communes littorales et paralittorales incluses dans un périmètre à géométrie variable, correspondant sensiblement à l'aire de l'étude exploratoire⁷ menée pour le compte de la Région (ARPE) et de la Diren PACA, ainsi qu'à l'assiette des réflexions universitaires toujours en cours sur ce sujet⁸, soit un espace laboratoire de première grandeur pour l'expérimentation GIZC offrant quelques 2500 km² terrestres et marins. La détermination d'une base d'investigation "minimale" pour avancer sur le projet dans toutes ses dimensions devra continuer à être le fruit de la mutualisation de ces approches associatives et universitaires, qui s'offrent en garantie de la bonne adéquation de l'échelle envisagée pour répondre au défi de la GIZC.

² Arc Latin, MEDA, ..

³ cf présentation MALTAE/PEP

⁴ Université de la Méditerranée, Université de Provence, Université du Sud Toulon Var, Université de Nice,

⁵ GIS Amphibia

⁷ cf carte 1

⁸ Université de la Méditerranée

Le milieu marin et sous marin englobé, délimité par l'archipel des Iles d'Or, représente une surface d'expérimentation en eaux territoriales équivalente à la partie terrestre proprement dite. En période estivale, les comptages estiment à quelques 450.000 les plaisanciers qui cabotent ces espaces marins, en toute liberté, un chiffre qui équivaut à la population permanente de notre aire d'expérimentation, TPM comprise.

La vision du territoire que propose la démarche de PEP est celle d'une continuité territoriale et d'un va et vient entre le regard de la terre depuis la mer et inversement : il met en relation et en complémentarité la plaine littorale et les rades (de 40 m moyen pour la rade d'Hyères) et les crêtes des Maures avec les profondeurs des territoires marins descendant jusqu'à plus de 1000 m entre le Levant et la rade de Cavalaire.(Cf Carte 3)

Présentation des enjeux pour le territoire

A/ L'enjeu de l'action du PEP pour ce projet est de donner du sens à la notion d'équilibre en matière de développement littoral.

Pour le territoire et ses acteurs cela consistera à intégrer atouts et faiblesses dans un exercice citoyen de lecture collective (regard inversé) où la recherche des équilibres "entre deux" (équilibres externes) à travers les projets qui décrivent le territoire (entre forêt et mer, entre rural et urbain, entre identité et ouverture,..., entre Provence et Méditerranée,.. cf annexes) permet au territoire lui-même, dans sa globalité (équilibres internes), de progresser en concomitance vers un développement équilibré.

1) Les atouts

Atouts territoriaux : le paysage concerné est un paysage littoral perçu comme une « coulée » de la montagne à la mer, dans son épaisseur continentale et marine.

Un entre terre et mer, présentant une forte variété de paysages remarquables et de sites côtiers et marins, le tout dans une grande condensation de l'espace :

un panel multiple d'épaisseurs et de natures : forestier, urbain et périurbain agricole, industriel et minier, sous-marin, ... dans des épaisseurs variant de 0 à 50 kms.

- à forte valeur intrinsèque, pour chacune des catégories de paysage concerné,

- dans leur rôle d'interfaces à géométrie variable, multipliant les entre deux: entre ville et campagne, entre forêt et mer, entre pays et agglomération, entre cristallin et calcaire, entre public et privé, entre naturel et artificiel, entre souterrain et sous-marin, entre phare et observatoire, etc. voir annexes).

Atouts humains : le brassage des sensibilités et des savoir-faire des gens de mer et des gens de terre, des autochtones et des touristes,... comme gisement sous exploité.

2) Les faiblesses : l'urgence et la fragilité

- Il y a urgence dans un ensemble de paysages remarquables de grande fragilité (sensibilité), dont des sites classés ou en cours de diverses protections, d'autres sans protection, à grand enjeu, en instance de prises de décisions rapides, éléments structurants pour la recherche d'une cohésion territoriale (Hameau des Pesquiers et Salins d'Hyères /friche des Bormettes à la Londe-des-Maures / Domaine de Volterra, Cap Camarat, Havre de la Madrague, presque île de Giens,... / plaines agricoles en voie de disparition / mise en sécurité du patrimoine des mines orphelines des Maures / zones inondables, Estuaire et vallée du Gapeau / Route des Crêtes de la Corniche des Maures / Forêt des Maures..).

- On a ici une grande fragilité de la qualité des sites, accentuée par la forte pression de la part de gros in par le Conservatoire du Littoral), une fragilité de la ruralité du paysage littoral.
- Considérer les limites de la mono-activité touristique, la nécessité d'allier diversification économique et protection de l'environnement et la nécessité de concilier l'usure de l'espace par sa consommation et les besoins d'accueil.

B/- Enjeu de la gestion des paysages en question (traces et mémoire), dans un moment de grande accélération des mutations (pression démographique, foncière et immobilière de la Côte d'azur..) et dans un contexte de mutations de grande échelle: incendies, inondations, exploitations salines, aéroport, retenues d'eau, golfs, classements de sites, expropriations, grands lotissements...

C/ - Enjeu du point de vue local :

Un enrichissement économique porteur d'emplois par une meilleure utilisation du gisement « qualité de paysage », dans le double objectif de la qualité de cadre de vie et d'un meilleur équilibre de l'activité touristique

D/ - Enjeu de l'accompagnement de la décentralisation : la mise en place de la loi de l'aménagement du territoire et des intercommunalités qui renforcent le pouvoir de négociation.

1. Descriptif de l'état actuel du projet et de son avancement

2.1 Principaux objectifs

- Mettre en valeur l'atout « Richesse et variété de paysages » (interfaces mer/ terre/ forêt/ villes/ campagne) pour un paysage littoral considéré dans son épaisseur continentale et marine, dans sa « profondeur » souterraine et sous la mer, sa culture méditerranéenne, et dans ses rapports d' échelle.

Où articuler, à la fois:

- une action de redéploiement du tourisme depuis les sites sur-fréquentés vers un potentiel paysager, gisement éclaté, sous-exploité, voire ignoré et même amnésié (ex : patrimoine industriel minier, paysage sous marin, ...)
- une action de valorisation du paysage /cadre de vie basée sur une dynamique de développement local, de « réappropriation » par les acteurs locaux de leur patrimoine naturel et culturel géré le plus souvent exclusivement au travers des législations nationales et européennes de la protection du paysage (Sites classés, Parc de Port-Cros, Conservatoire du Littoral, Grand Site,, ZNIEF, ...).

En ce sens, le PEP se situe au croisement de trois familles de P.E. P. articulant:

- un objectif à dominante activité touristique
- un objectif à dominante cadre de vie
- un objectif lié à un savoir faire: celui du « beau paysage », dont l'acquis est lié ici à l'histoire de la culture méditerranéenne et celle de la Côte d' Azur.

- Construire une thématique paysage pour ce territoire de l'entre terre et mer à grande densité de qualités paysagères devient un prétexte à traiter des préoccupations prioritaires de l'aménagement du territoire, tant au niveau local qu'au niveau global.

2.2 .Principes d'intégration, de partenariat et d'innovation

- Poser le paysage dans son universalité et la culture paysagère comme un lien, enjeu prioritaire de société, et les définir en ce qu'ils relient dans la tradition humaniste de l'art des jardins, de la terre et de la mer,

- l'architecture et l'agriculture (l'eau partagée, entre eaux douces et eaux salées)
- l'histoire au présent et à l'avenir (temps et territoires)
- les professionnels et les habitants
- l'échelle du local à l'échelle universelle

- Faire de cet enjeu prioritaire un sujet de recherche prospective terre/mer devenant en lui même un moteur économique par l'accueil de l'innovation culturelle, scientifique et technique pour l'art de l'aménagement du territoire littoral: le secteur de la prévision étant considéré actuellement comme porteur, économiquement, et celui de la prévention, socialement.

2.3. Effets attendus sur l'environnement, le développement local, et sur le service rendu aux populations et usagers concernés par le projet ; analyse des mêmes effets à échelle plus large.

- Faire de l'économie du paysage une ressource majeure, non seulement pour la maîtrise du tourisme mais d'abord pour le développement local.

- Aider à la mise en place ou au renforcement des liens communautaires ou intercommunautaires par l'identification de projets locaux, en cours ou à venir, par la mise en réseau des lieux et des acteurs et la mise en oeuvre de projets communs transversaux dans une gouvernance tirant les enseignements des cultures des gens de mer et des gens de terre.

2. Présentation des projets du PEP à poursuivre dans le cadre de l'expérimentation

1. Poursuivre l'action engagée "du territoire au de la du musée et du site" consistant à faire de l'histoire un volet culturel du développement durable.
2. Développer une histoire du territoire sous l'angle de la culture scientifique et technique.
3. Poursuivre le chantier d'histoire de la Cote des Maures engagé lors des rencontres du Paysage 2002 et 2003 sur les archives du Paysage et l'histoire des territoires et l'histoire de l'acclimatation et des migrations
4. Prolonger l'inventaire du BRGM sur la mémoire des sites industriels en faisant l'histoire des sites répertoriés dans la base de donnée pour l'aire considérée.
5. Rassembler les scientifiques concernés par les développements du projet en utilisant le territoire comme tremplin pour dynamiser le fonctionnement du GIS Amphibia,

6. Poursuivre le renforcement des partenariats et conventionnements avec les universités du Sud, de la Méditerranée et de Provence, écoles d'architecture (cf annexes) , les militaires, les professionnels dans une intégration de type " Art et sciences" et "privé public".
7. Organiser conjointement avec une équipe italienne une expérience d'ateliers de formation au paysage par le paysage d'université d'été sur des territoires littoraux similaires (Côte des Maures et Parc National de Pollino, Calabre).
8. Situer l'expérimentation GIZC dans une relation avec le pôle de compétitivité Mer sécurité et sûreté et développement durable, piloté par la DCN : territorialiser la démarche centrée sur les aires urbaines toulonnaise, marseillaise et de Sophia-Antipolis dans un maillage plus fin qui parte de Saint -Tropez jusqu' au linéaire côtier littoral des Maures.
9. Développer le partenariat avec la Région Bretagne, co-porteur du Pôle de compétitivité.
10. Inventer avec la SEMA (Société d'encouragement aux métiers d'art) un projet de type SEMAVILLE adapté à la ville étalée pour valoriser les métiers d'art relatifs à l'art de bien bâtir dans l'économie du foncier et l'intégration de la pente comme ressource (partenariat Conseil régional),
11. Prendre le territoire de la charte forestière comme site d'application pour un prolongement de la réflexion engagée sur le foncier littoral par la e Conseil régional

Méthode envisagée, outils de gouvernance prévus ou envisagés

La stratégie du PEP

Rappel de définition: se baser sur une définition du patrimoine paysager en tant que paysage habité, où les ressources naturelles, culturelles et humaines sont mises sur le même plan.

La stratégie se développe suivant cinq axes principaux:

- ≠ l'eau comme élément structurant et fondateur
- ≠ le lien social comme ressource
- ≠ l'histoire et la transmission de l'histoire comme trajectoire pour le projet
- ≠ le rôle fondamental de l'agriculture comme enjeu actuel et futur de l'urbanisme...
- ≠ la place de la recherche et de l'innovation pour construire le bon vivre de l'habitant, entre le bien vivre de la santé et l'art de vivre de cette région à forte fréquentation touristique

Elle consiste à

1) à partir d'un inventaire des ancrages territoriaux, sites-phares et noeuds de maillage d'un projet général terre/mer (amers culturels), à provoquer une dynamique d'échanges, de rencontres et de mise en réseau entre des secteurs, des projets, habituellement ou arbitrairement disjoints ou cloisonnés, des acteurs en compétition, publics et/ou privés. : chaînage des amers culturels tel que présenté en annexe 1

2/ en s'appuyant sur les projets en cours et les exemples existants; prendre comme levier les dynamiques engagées et les prolonger pour les relier à d'autres secteurs et projets, à différentes échelles.

L'organisation d'une concertation en appliquant à l'aire concernée le principe des ateliers publics mensuels et itinérants du paysage tels que développés depuis 2001.

Annexe 1

proposition des sites et amers culturels à chaîner dans la démarche d'intégration
(extrait du dossier de validation du PEP / septembre 2001)

AMPHIBIA, entre terre et mer

**UNE AIRE D'INNOVATION POUR L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE RECHERCHE
SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE**

un PÔLE D'ECONOMIE DU PATRIMOINE à thématique PAYSAGE

AMPHI: des deux cotés, dedans et dehors, entre deux, méridien, médian,...

*Entre Terre et Mer, entre Mer et Forêt, entre Calcaire et Cristallin, entre continental et insulaire, entre eaux douces et
eaux salées, entre sécheresse et inondations, entre naturel et artificiel, entre saisonnier et permanent, entre public et
privé, entre civil et militaire, entre identité et diversité, entre Provence et Méditerranée, entre Aix-Marseille et Nice,
entre pays et agglomération, entre communal et intercommunal, entre ville et campagne, entre rural et maritime, entre
éco-Cité et écosite., entre pôle et réseau, entre structures obsolètes et cadres émergents, entre anciens et modernes, entre
conservation et innovation, entre propriété et appropriation, entre XXe et XXIe siècle,...*

BIA, bios: la vie, le vécu, le viable, le vivable, le vivre, le bien vivre, le bon vivre,...

Pré-liste non exhaustive d'opérations-phares et de partenariats en réseau (Pôle d'Economie du Patrimoine)

La rade pilote d' Hyères et son littoral,

un pôle d'excellence culturel et territorial, une aire de recherche prospective pour l'art d'aménager le territoire, la qualité de ses paysages et
de son environnement, entre continental et insulaire,
un laboratoire d'application pour la recherche des partages entre nature et culture, développement et environnement.,
patrimoine et démocratie

Le Grand Jardin classé de Bénat,

de grands domaines, le puissant socle agricole d'une façade maritime d'exception
entre mer et forêt, entre rural et maritime, entre jardin rural et jardin urbain

L'embouchure et la vallée du Gapeau,

lieu d'entre eau douce et eau salée, « bouillon de culture », lieu d'excellence pour l'étude du milieu comme pour celle de sa
conservation. et pour l'étude du maintien de ses équilibres

Les Salines,

un creuset pour inventer « l'alchimie du culturel et du technique » indispensables à la qualité de l'acte d'aménager le territoire.
entre naturel et artificiel, entre préservation et mise en valeur

Le site pilote des Bormettes

dans l'opération Amphibia

un site industriel, un héritage scientifique et technique, civil et militaire,
une « porte » initiatique pour l'innovation entre terre et mer, entre ville et campagne, entre pays et agglomération, entre public et privé

la Forêt des Maures,

un pôle d'excellence, une aire de recherche prospective pour la qualité de ses paysages et de son environnement
un « territoire-patrimoine » humain, (pays-paysage habité : histoire, religion, économie, savoir-faire, authenticité, art de vivre)
et naturel (pays- paysage ressource ,environnement végétal (l'énergie), minéral (le monde souterrain minier et géologique),
bioclimatique (la lumière, le ciel)
entre Provence et Méditerranée

Le site pilote de Collobrières

dans l'opération Amphibia

entre bassin versant du Gapeau et massif des Maures, l'eau entre calcaire et cristallin,
entre Centre Var et Rade d'Hyères, la forêt entre rural et maritime
entre Parc Régional du Verdon et Parc National de Port-Cros, **entre Europe et Méditerranée**
la lumière, la voûte céleste, l'homme entre ciel et terre,
une aire/ laboratoire/école, creuset et gisement pour l'observation et la recherche scientifique,
entre nature et culture, entre source et ressource, entre environnement et développement, entre patrimoine et prospective.

Corniche, hauts fonds et fosse marine des Maures,

La route des Crêtes, un « itinéraire » paysage naturel d'exception, en « balcon » sur la mer et en « toile de fond » depuis la mer
La grande fosse marine entre corniche et île du Levant, et les hauts fonds côtiers, un « itinéraire » paysage en plongée sous-marine

Massif de la Colle Noire, Mine du Cap Garonne

Terrasses du Canebas

Le bassin versant du Batailler

La voie verte des quartiers vers la mer

Le réseau archéologique minier des Maures

Un itinéraire culturel européen

Le Coudon

Un lieu emblématique intercommunal

Le Fenouillet et les Maurettes

des îles dans la campagne

Sauvebonne, la vallée « affluent » du Gapeau

La Presqu'île de Giens et le double tombolo

un jeu de miroir entre deux mers

Le chemin de Léoube à Collobrières,

du Pèlerin à la Chartreuse de la Verne, itinéraire

Le front des phares et forts, sémaphores,

batteries et tours de guet

Annexe 2

Economie, Politiques et Gestion publiques

Faculté des Sciences Economiques et de Gestion
Université de la Méditerranée

Spécialité

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Titre

L'entre terre et mer, un territoire de pédagogie pour l'aménagement du territoire

Janvier 2005

Mémoire de recherche

Jean-Louis Pacitto

Annexe 3

Chantier d'histoire de la Cote des Maures : Il s'agira d'appliquer à la Côte des Maures, la méthode originale développée dans une recherche de doctorat d'histoire culturelle du paysage menée par Odile Jacquemin appliqué à deux siècles et demi de formation du paysage de la commune de Hyères (laboratoire LADRHAUS)

Objectifs :

Valoriser

1/ L'histoire du paysage comme discipline :

Il s'agira de valoriser l'apport de l'histoire à la connaissance du paysage et à la prise de conscience que le paysage est une production complexe: l'histoire des territoires et les archives du paysage y sont présentés comme un volet culturel du développement durable.

2/ Le paysage de l'entre terre et mer :

Le lieu de la recherche est celui de la cote des Maures en littoral varois ; la recherche vise un apport à la caractérisation des paysages littoraux.

L'intérêt est double :

- d'une part, celle d'une territorialisation originale qui investit les espaces maritimes et sous-marins peu explorés jusqu'alors sous l'angle du paysage.
- d'autre part, déconstruire la représentation stéréotypée du paysage littoral et en enrichir la typologie par l'étude des paysages industriels et ceux de la ruralité maritime. Il s'agira d'en spécifier des qualités paysagères dans leurs composantes culturelles, pour contribuer au maintien de la richesse de biodiversité culturelle des paysages.

3/ la gouvernance :

L'enjeu est de concerner et mobiliser les habitants pour les rendre acteurs et pas seulement spectateurs de leurs territoires. Le paysage est utilisé comme une entrée pour faire émerger des visions croisées, des points de vue pluriels et permettre le débat public sur le paysage, en substituant à l'approche consensuelle l'énoncé du dissensus.

Hypothèses

Le paysage est conçu comme paysage habité et comme vecteur autant de lecture que de restitution de la complexité des processus de formation spatio-temporels des territoires.

Le paysage est utilisé dans sa capacité à relier disciplines, et territoires, notamment à décliner les entre deux, et en premier lieu, le entre nature et culture. Le paysage du littoral de la Cote des Maures est valorisé dans son positionnement entre Europe et méditerranée.

L'économie est au cœur de la réflexion, puisque les actions de recherche / action / développement sont montées dans le cadre d'un Pôle d'économie du patrimoine, dont l'originalité est justement de s'intéresser à la dimension économique du patrimoine paysager. La dimension économique prise en compte intègre les travaux de réévaluation des valeurs économiques en s'appuyant sur les travaux de P. Viveret.

La vaste commune littorale d'Hyères, riche de la diversité de ses ressources paysagères a fait l'objet d'une thèse de doctorat d'histoire du paysage, où il s'est agi :

- de développer une méthodologie de compréhension de la formation d'un paysage urbain visant à intégrer l'histoire longue pour une meilleure compréhension de la complexité des processus de production du paysage
- d'articuler l'héritage avec la pratique opérationnelle d'aujourd'hui
- de renouveler les conditions de l'exercice historique en se positionnant localement et au croisement de l'histoire du point de vue du site en articulant érudition locale, expertise collective et savoirs universitaires.

Le paysage y est saisi comme une entrée dans la complexité des processus de fabrication sociale et spatiale de l'urbain et le récit renouvelle le genre de la monographie locale en restituant une globalité des dynamiques dans l'espace et dans le temps dans une fragmentation où la narration redonne une linéarité d'entrée.

Afin de ne pas réduire l'art, la science et la culture du paysage à l'œuvre jardinière et pour lever l'amnésie que les bonnes volontés de beau paysage azuréen ont causé à l'une des histoires industrielles méditerranéennes les plus fantastiques, les premières Rencontres du paysage ont mobilisé deux cents personnes en mai 2001 autour du site de l'usine et de la cité ouvrière Schneider, aux Bormettes en rade d'Hyères, sur le thème de « Quel jardin de l'entre terre et mer, entre Europe et Méditerranée, entre nature et culture », afin de réfléchir à l'aménagement du territoire littoral en passant de l'histoire des jardins au projet de paysage.

S'appuyant sur le constat que l'on ne fait l'histoire qu'à partir des sources que l'on a, les deuxièmes Rencontres du paysage ont poursuivi la réflexion collective sur l'enjeu de la qualité du paysage, en mettant en débat, en juin 2002, sur le thème du « territoire, au-delà du site et du musée », la question des sources et des archives du paysage, afin de présenter l'histoire des paysages comme le volet culturel de l'aménagement durable.

En mai 2003, le Paysage du littoral varois a fait l'objet d'un espace-temps de rencontre et de débat public au fil d'une semaine d'ateliers et de visites, itinérant et consacré à construire la veille du paysage. Sur le thème de « accueil et migration », s'appuyant sur l'héritage de terre d'accueil et de migrations et sur le statut de sentinelle voué au littoral, le paysage local est utilisé ici comme terrain d'exercice et jardin d'essai pour partager l'universel : Mutualiser les savoirs et croiser les points de vue pour réfléchir, en évaluant les gains et les pertes des apports successifs, et face aux catastrophes paysagères à venir, à un projet commun de paysage, où se partagent responsabilité individuelle et intérêt collectif, culture du risque et principe de précaution.

En 2004, les deux caractéristiques fortes de l'identité littorale autour de Hyères et des Maures ont été identifiées comme celle de la ruralité maritime et celle de son passé industriel connecté de manière privilégiée avec les rives Sud Méditerranéennes, dans la double histoire de la colonisation et de la décolonisation. Partager une vision commune du paysage peut être un outil important pour réagir contre la disparition de l'agriculture dans la plaine littorale et la reconquête d'un lien de réciprocité entre littoraux des rives sud et des rives Nord, notamment dans la perspective des changements climatiques.

La recherche action à conduire s'inscrira dans la continuité de l'exploration engagée depuis 1995.

Son objectif est de dérouler le fil de cette thématique pour faire une place aux travaux d'histoire du paysage dans les budgets de l'opérationnalité des politiques publiques de valorisation paysagère. A la croisée des champs de l'environnement et du patrimoine, le thème du paysage donne à la question des archives une place de « volet culturel » des politiques de développement durable.

Méthode

Il s'agira d'appliquer à la côte des Maures, la méthode originale développée dans une recherche de doctorat d'histoire culturelle appliqué à deux siècles et demi de formation du paysage de la commune de Hyères, puis de poursuivre l'organisation d'ateliers itinérants du paysage, destinés à rassembler les personnes ressources et découvrir les nouvelles sources, mutualiser les connaissances et les problématiques, faire émerger une vision plurielle du paysage.

Six points de méthode seront mis en application :

- l'introduction de la longue durée ;
- la continuité historique jusqu'au présent, avec l'intégration de la recherche historique dans la dynamique opérationnelle du projet territorial. On veillera à réinjecter les connaissances élaborées dans un continuum au fur et à mesure des besoins et opportunités du terrain local ;
- l'enrichissement et le renouvellement des sources dans un exercice d'histoire mené sur le site lui-même ;
- l'exercice collectif de l'histoire ;
- la continuité terre/mer sera perçue bien au de la de la continuité territoriale mais, en raison de la caractéristique d'un littoral comme lieu d'accueil et de départ, sera privilégiée la dimension culturelle de l'échange entre l'Europe continentale et les rives Sud méditerranéennes ;
- l'utilisation du récit et de l'atelier itinérant comme modalités de restitution et de présentation de la complexité.

Aspects innovants :

- introduire l'histoire de la longue durée comme condition de l'évaluation de la durabilité des processus ;
- restaurer les continuités historiques,
- lever les amnésies ;
- tirer les leçons de l'histoire ;
- substituer à l'inventaire et la collecte d'éléments patrimoniaux une vision d'une trajectoire du passé au futur où la question soit celle de transmettre un héritage de valeurs matérielles et immatérielles, celles qui donnent sens aux territoires ;
- prendre le fil de l'eau pour relier la terre et la mer ;
- utiliser l'entre terre et mer comme modèle à extrapoler pour insister sur les liens autant que sur les lieux dans les caractérisations des paysages.
- mettre en avant une conception du paysage habité où associer de manière équitable et dans un échange réciproque les résidents et les touristes, intégrant les dimensions spatiotemporelles des nouvelles mobilités urbaines.

Sur le plan de la méthode, la recherche action :

1/ utilisera le territoire laboratoire comme une université sans mur et où se renouvelle les conditions d'élaboration de savoirs ;

2/ privilégiera la confrontation entre expériences menées en parallèle dans d'autres territoires, notamment, à échelle européenne. Les ateliers itinérants du paysage de l'entre terre et mer où s'explorer la pédagogie du paysage par le paysage seront couplés dans une procédure comparative de mise en œuvre et d'évaluation avec les expériences d'apprentissage amical réciproque des ateliers du paysage italiens.

Annexe 4

Sept cartes jointes

Carte des territoires et aires d'impact de l'expérimentation

Carte mer et Région

Carte linéaire côtier et territoires marins et sous marins

Carte Réseau du partenariat Européen Culture 2000

Carte de la situation dans l'urbanisation de l'arc latin et du bassin méditerranéen

Carte de la méthode " de l'histoire à la prospective"

Carte des enjeux fonciers définis par la Région PACA